

Chauffeur VTC : définition, caractéristiques et réglementations

Description

Véritable révolution dans le secteur du transport, le VTC propose des services personnalisés avec des conditions préalablement fixées. Le chauffeur VTC par définition renvoie à un Véhicule de Tourisme avec Chauffeur ou Voiture de Transport avec Chauffeur. Quelles sont les démarches à suivre pour s'engager dans ce secteur d'activité prometteur ? Découvrez tout ce qu'il faut savoir pour [devenir chauffeur VTC](#).

[Devenez chauffeur VTC auto-entrepreneur](#)[Devenez chauffeur VTC en SASU](#)

VTC : Définition

Le sigle VTC était jusqu'à présent utilisé pour désigner un « vélo tout chemin ». Depuis la révolution « Uber » il renvoie plutôt à « Véhicule de Tourisme avec Chauffeur » ou « Voiture de Transport avec Chauffeur ». Un conducteur de VTC est aussi communément appelé chauffeur privé.

Précisions sur les VTC

Proposant des services similaires aux taxis, les VTC permettent aux clients de se rendre d'un point A à un point B à bord d'une voiture conduite par un chauffeur. Cependant, contrairement à un taxi, le VTC n'est équipé d'aucun dispositif distinctif comme le lumignon de toit ni d'un compteur tarifaire. Une certaine différence se remarque aussi au niveau du confort proposé, du tarif des courses, de la manière de le commander, etc. Selon [l'article L 3122-1 du Code des Transports](#), les « exploitants mettent à la disposition de leur clientèle une ou plusieurs voitures de transport avec chauffeur, dans des conditions fixées à l'avance entre les parties. »

Le statut d'un VTC

Un chauffeur privé peut aisément exercer sous deux statuts. En effet, il peut pratiquer sous le [statut d'auto-entrepreneur](#) ou le statut de [SASU VTC](#). Il est bon de savoir que le [statut SASU](#) ou Société par Action Simplifiée Unipersonnelle offre une flexibilité importante aussi bien lors de l'exercice que lors de la création de l'entreprise. De plus, il permet de réduire considérablement les documents à fournir ainsi que les

démarches à effectuer. Par ailleurs, la SASU ne requiert aucun capital minimum ou maximum à respecter, et est constituée d'un seul associé pouvant tenir le poste de président. Il existe également des chauffeurs travaillant dans une [entreprise de VTC](#) et percevant un salaire mensuel.

Bon à savoir : Le statut de l'EURL peut également être très intéressant pour un chauffeur VTC. C'est pour cette raison que beaucoup hésitent entre le statut de la [SASU ou de l'EURL](#).

Si vous envisagez de créer un statut SASU, sachez qu'il est possible de monter votre entreprise en ligne. Tout au long de vos démarches, vous serez accompagné par des juristes compétents et fiables. Si vous souhaitez [devenir auto-entrepreneur](#), vous devez :

- Être une personne physique majeure ou mineure émancipée ;
- Habiter en France ;
- Disposer de la nationalité française ou européenne ;
- Obtenir la capacité juridique (sous tutelle ou curatelle) ;
- Avoir un casier judiciaire vierge et être exempt de toute forme d'interdiction d'exercer une activité.

Bon à savoir : le chauffeur VTC doit également respecter les [obligations d'un auto-entrepreneur](#) s'il envisage de créer une micro-entreprise individuelle.

Quelles différences entre taxis et VTC ?

Malgré leurs ressemblances, le taxi et le VTC diffèrent sur un grand nombre points.

Les différences générales entre un taxi et un VTC

La première différence entre un taxi et un VTC réside dans leurs statuts. Si un chauffeur de taxi peut être qualifié d'artisan, de salarié ou de locataire, un chauffeur VTC est un [auto-entrepreneur](#). Tous deux doivent posséder un permis B, mais un examen de passage est suffisant pour conduire un taxi tandis qu'il faut réaliser au moins 250 heures de formation pour être chauffeur VTC.

Au cours de leurs années professionnelles, les conducteurs de VTC sont soumis à un examen médical régulier, doivent posséder un casier judiciaire vierge et suivre respectivement une formation de 16 et 7 h ou plus tous les 5 ans.

Pour [devenir chauffeur de taxi](#), vous devez vous acquitter d'une licence évaluée à plusieurs dizaines de milliers d'euros avant d'exercer. Dans le cas d'un VTC, le frais d'immatriculation est de 170 €. À savoir que l'immatriculation doit être renouvelée tous les 5 ans.

Les différences vues par les clients

La tarification des courses par un taxi et un VTC n'est pas la même. En effet, celle des taxis est réglementée et fixée annuellement par arrêté préfectoral. Le prix est fixé soit par un forfait, comme pour les trajets vers ou au départ des aéroports, soit par un compteur selon la distance parcourue. Il est donc impossible pour le client de connaître à l'avance le montant de sa course, sauf s'il s'agit d'un forfait.

Pour un VTC, le tarif est libre. Il varie selon la distance parcourue ainsi que la durée du trajet. Le client connaît la somme à payer dès la réservation du véhicule. Un taxi peut être réservé à l'avance, accessible à la volée ou choisi près des bornes taxis. Un VTC, quant à lui, est uniquement accessible sur réservation par internet ou par téléphone.

À bord, le confort diffère également. Vous pouvez profiter de petits encas, d'une bouteille d'eau minérale ou de journaux récents. L'arrivée des VTC a notamment obligé les taxis à revoir leur qualité de service pour le plus grand bonheur des clients.

VTC : Réglementations en vigueur

Avant de travailler en tant que VTC, le professionnel doit respecter les réglementations en vigueur. Entre autres conditions, il est obligé d'effectuer une analyse médicale attestant son aptitude au métier. En tant que [freelance](#), [l'auto-entrepreneur](#) doit également posséder un casier judiciaire vierge de toute forme d'infraction (emprisonnement de 6 mois pour vol, abus de confiance ou délit du Code de la route.). Par ailleurs, avant de [devenir VTC](#), il se doit de suivre une formation de 7 h ou plus si nécessaire tous les 5 ans.

Les compétences professionnelles d'un chauffeur VTC

Afin de pouvoir exercer le métier de chauffeur VTC, l'intéressé est tenu, de :

- Posséder un permis B en cours de validité depuis plus de 3 ans ;
- Disposer d'un certificat d'aptitude physique délivré par le préfet ;

- Passer un examen substituant la formation initiale de 250 h.

Vous justifiez de 10 ans de métier en tant que chauffeur professionnel et transportez des personnes depuis au moins 1 an ? Vous pourrez aisément évoluer en tant que chauffeur VTC.

Réservation d'un VTC

Contrairement à un taxi, un [auto-entrepreneur VTC](#) ne peut pas prendre en charge un client n'ayant effectué aucune réservation préalable. Cette condition est valable même s'il est hélé dans la rue ou attend dans une zone de stationnement. Cette prise en charge rapide est uniquement réservée aux taxis. Toutefois, il est possible pour un VTC de stationner aux abords d'une gare ou d'un aéroport pour attendre un client ayant réservé, et ce, pendant une heure au maximum.

Un ticket spécifique sert de preuve pour la réservation du client. Il doit mentionner :

- [La raison sociale créée par l'auto-entrepreneur](#) et les coordonnées de la société de VTC ;
- Le nom et les coordonnées téléphoniques du client ;
- La date et l'heure de la réservation ;
- La date, l'heure et le lieu de la prise en charge du client.

À propos d'Uber

Par définition, Uber est une application qui permet aux utilisateurs de trouver des moyens de transport de qualité comme les VTC en seulement quelques clics. En plus d'être une aide au déplacement, Uber offre également la possibilité de commander rapidement des repas, d'accéder à des soins médicaux, de réserver des marchandises ou de réaliser des déplacements professionnels fluides.

Utilisation des services d'Uber

Pour réserver une prise en charge par un VTC ou un taxi sur Uber, commencez par saisir votre lieu de destination dans le champ dédié. Complétez ensuite les options de course incluant la taille du véhicule, le temps d'attente ou le prix de la course. Vous devez confirmer le lieu de la prise en charge en appuyant sur Commander. Une fois la requête lancée, vous êtes mis en contact avec un chauffeur localisé à proximité et êtes informé de son arrivée dans la minute qui suit.

À son arrivée, vérifiez ensemble vos identités respectives et les informations prédéfinies avant de vous rendre à votre point de destination. En fin de course, vous êtes convié à attribuer une note et une appréciation sur le déroulement de votre course.

Bon à savoir : L'essor du service VTC a poussé de nombreux d'individus à démarrer leur activité de transport en passant par diverses plateformes de mise en relation entre des utilisateurs et des conducteurs de véhicules. En effet, il est possible de [devenir chauffeur Uber, Heetch ou Freenow \(ex-Kapten\)](#).

Combien coûte la formation pour devenir VTC ?

Avant de devenir un chauffeur VTC, l'intéressé doit suivre une formation et un stage dans un centre qualifié. Comme tous les prestataires, chaque établissement est libre d'exercer son propre tarif. Pour un stage de formation complète à Paris, le chauffeur doit déboursier près de 1 500 €. Pour les cours en ligne (e-learning), il doit prévoir dans les 400 €. Ce tarif inclut déjà le coût de l'examen VTC. Dans le cas contraire, il faut payer entre 99 et 120 € afin de passer cet examen.

Il est bon de savoir que cette formation VTC peut être sponsorisée partiellement ou totalement par divers organismes tels que France travail (anciennement Pôle Emploi) ou le FONGECIF. Si le candidat ne peut bénéficier d'aucune aide, il peut profiter d'une facilité de paiement auprès du centre de formation.

En ce qui concerne le stage obligatoire à réaliser chaque année, l'intéressé doit payer aux environs de 160 euros.

À noter : Il est tout à fait envisageable d'[exercer le métier de chauffeur VTC sans formation](#) ou sans à avoir passer l'examen VTC grâce à une équivalence.

Quelles sont les règles d'accession à la profession ?

Outre les conditions susmentionnées, un chauffeur VTC doit respecter les points ci-après :

– **Suivie d'une formation :** un chauffeur VTC doit suivre un stage de formation continue de 14 h dans un centre agréé. Les cours peuvent être répartis en 4 séances de 3h30 étalées sur deux mois maximum. Cette formation est orientée sur la réglementation générale du droit des transports et de la sécurité routière, les

innovations apportées sur la relation client et les éventuels changements des pratiques professionnelles. À l'issue de la formation, une attestation signée et valable pendant 5 ans vous sera remise.

– **Passage à l'examen VTC** : en réussissant cet examen, vous obtenez le droit à une demande de carte professionnelle qui vous permettra de travailler en qualité de chauffeur VTC.

– **Obtention d'une licence provisoire** : une fois votre examen VTC réussi, déposez une demande de licence provisoire auprès de la DREAL de votre région. Grâce à cette licence, vous pourrez procéder à la création et à [l'immatriculation d'auto-entrepreneur](#) de VTC.

– **Création de votre statut juridique** : si vous êtes travailleur indépendant, vous pouvez choisir entre un statut de [micro-entrepreneur ou une forme sociétaire comme la SASU](#).

– **Obtention de la carte professionnelle** : après avoir immatriculé votre entreprise de VTC, obtenez votre carte professionnelle définitive. Conçue par l'imprimerie nationale moyennant le paiement de 48 € HT, cette [carte VTC](#) est délivrée par la préfecture de police, principalement pour les chauffeurs VTC de Paris. Sa délivrance est effectuée dans les 3 mois suivant la demande et sa validité est de 5 ans. Durant vos heures de travail, elle doit être fixée sur le pare-brise du véhicule et retirée lorsque vous n'exercez pas.

Bon à savoir : cette carte doit être rendue en cas de [cessation de votre activité d'auto-entrepreneur](#).

Comment devenir VTC ?

Afin de devenir un chauffeur VTC, l'intéressé se doit de posséder certaines qualités et une bonne présentation en plus de ses compétences.

Les qualités d'un chauffeur VTC

Afin de se distinguer des autres prestataires dans le transport de personnes, le chauffeur VTC doit être une personne distinguée. En effet, il est obligé d'afficher une présentation irréprochable et une apparence soignée. Ce prestataire doit être discret, avoir le sens du service et être doté d'une bonne culture générale pour animer la conversation. La maîtrise de plusieurs langues étrangères constitue aussi un atout.

Le chauffeur VTC doit être en forme afin de résister aux différentes contraintes comme des horaires de travail flexibles. Il est souvent obligé d'effectuer des déplacements sur de longues distances, aussi bien de jour que de nuit, et ce, en uniforme. De plus, il doit réaliser lui-même l'entretien courant de sa voiture tout en se chargeant d'autres tâches comme la tenue du cahier de bord.

Voir aussi : [Le rôle et les missions du comptable pour VTC](#)